

« 02/05/2021 »

Surin. Le Roi Soleil a laissé ses traces

Nous entamons une série d'articles consacrés au patrimoine et anecdotes de la commune. Aujourd'hui, le château de Surin, une construction inachevée datant de l'époque du Roi Soleil.



Courrier de l'Ouest

Publié le 02/05/2021 à 05h06



Le château de Surin est la seule construction sous le règne du Louis XIV encore existante dans les Deux-Sèvres. |

Après le retour à la mairie d'un registre de l'époque napoléonienne, céder récemment par les descendants d'une famille ayant vécu dans la commune, nous nous intéressons aujourd'hui au château de Surin.

Propriété depuis 1990 de Bernard Blanchet Magon de la Lande et de son épouse, le château de Surin **est, avec le château de Lusseray aujourd'hui totalement rasé**, la seule construction de cette importance sous le règne de Louis XIV encore existante de nos jours dans le département des Deux-Sèvres.

Le château de Surin apparaît dans les textes en 1227. Il dépendait de l'archiprêtré d'Ardin, puis de La Rochelle, de la sénéchaussée de Poitiers et de l'élection de Niort.

Vers 1570, il est la propriété de Jacques Hélie et en 1626 celle de Jean Gallier-Garnier, seigneur de La Guérinière.

« Des publications évoquent la présence d'une villa gallo-romaine sur le site »

La construction du château actuel, entreprise par l'abbé Jacques Garnier, n'était pas terminée **en 1750, lorsque la famille De La Rochebrochard en devient propriétaire jusqu'à la Révolution.**

Le château est un bâtiment régulier d'une ordonnance classique, percé de larges baies rectangulaires. Son architecture est très simple. Le seul décor consiste en des chaînages d'angle en bossage. Le logis se compose de trois bâtiments, dans le même alignement. Le corps central est plus bas et ne comprend qu'un rez-de-chaussée, alors que les autres possèdent un faux étage en attique. Une façade donne sur le bourg, l'autre s'ouvre sur la campagne.

Selon ses propriétaires qui le restaurent depuis son acquisition, *« le plan et la répartition des pièces du rez de chaussée tendent à confirmer l'hypothèse avancée par certains, qu'il serait dû à François Leduc, dit Toscane en raison de son séjour à Florence et architecte bien connu en Poitou. Par ailleurs, certaines publications évoquent la présence d'une villa gallo-romaine sur le site lui-même »*.

Ils poursuivent : « La présence de caves datées du début du XIII^e siècle au second sous-sol atteste également de l'existence d'un précédent bâtiment que l'on appelle commanderie de Templiers. A noter que La construction du château n'a jamais été achevée, sans doute en raison de sa cession. »

The logo consists of a red rectangular background. On this background, the words "Le Courrier" are written in a large, bold, white sans-serif font. Below "Le Courrier", the words "de l'ouest" are written in a smaller, white sans-serif font.

Le Courrier
de l'ouest